



# À l'Abri du Château

*La revue 100 % Montéleger*



N° 19 - Juin 2021

# AU SOMMAIRE

*dans ce numéro*



## VIE DE LA MAIRIE

Pompiers .....	5
Guillaume, secrétaire de Mairie.....	6
Site web .....	6



## VIE SOCIALE

CCAS .....	7
La Semaine Bleue.....	7



## JEUNESSE

Lycée Val de Dôme .....	8
Sou des écoles .....	8
CMJ.....	8-9
En route pour la 6 <sup>e</sup> .....	10-11
Petite enfance.....	11



## URBANISME & ENVIRONNEMENT

PLU.....	14-15
----------	-------



## ASSOCIATIONS

Couture.....	16
ACCA .....	16
Rappel aux propriétaires d'animaux .....	16
Bilan .....	17
Monbeaujardin.....	17



## SPORTS

Football.....	18
Rugby .....	18
Club de l'Espérance .....	19
Gymnastique .....	19
Tennis.....	20-21



## ANIMATION & CULTURE

RDV au prochain numéro



## LA VIE DU VILLAGE

Comité des fêtes.....	22
Agenda.....	23
État civil.....	23

## L'ABRI DU CHÂTEAU

### *Directrices de publication :*

Marylène PEYRARD  
Valérie CHAMPEY

### *Les contributeurs :*

Clubs et associations,  
Représentants  
Élus

### *Crédits photos :*

Droits réservés  
Shutterstock  
Michel Codou (4<sup>e</sup> de couverture Montéléger vu d'en haut)

### *Maquette et impression :*

Despesse (26)

### *Tirage :*

760 exemplaires



# L'ÉDITO

*de votre Maire*

## *Le retour à une vie presque normale !*

Nous finissons par ne plus y croire et, pourtant le jour, si attendu des retrouvailles entre les Français et la liberté, est enfin arrivé le 19 mai. La réouverture des terrasses des cafés-restaurants, mais aussi des cinémas et des musées a été un premier pas vers un retour à une vie presque normale ! Tous les magasins ont renoué avec l'accueil physique de la clientèle mais la force du symbole a été bien plus importante au niveau des cafés-restaurants et des lieux culturels fermés depuis le 30 octobre dernier : une éternité dans un monde où tout a tendance à s'accélérer !

Certes, il s'agit toujours d'une liberté sous conditions, mais nous pouvons désormais retrouver le chemin de nos commerces préférés, nous arrêter à une terrasse pour boire un café, partager un déjeuner... Plus question de savoir si un livre, un bouquet de fleurs ou une paire de chaussettes est un bien essentiel. Aujourd'hui nous avons à nouveau le droit de faire nos achats comme bon nous semble, et d'apprécier une exposition, une séance de cinéma, un concert...

Peu importe finalement les restrictions, le port du masque, même si ce geste barrière doit nous accompagner pour un

moment encore, ce qui compte, c'est de retrouver le goût d'être ensemble. Après quatorze mois d'enfermement entrecoupé de trop rares moments de liberté, nous réapprenons à vivre normalement même si nous ne sommes pas encore au bout du tunnel. C'est non seulement bon pour le moral mais vital pour la reprise économique et pour nos artistes confrontés depuis plus de 200 jours à la fermeture des cinémas, des théâtres, des musées et des salles de spectacle.

Alors ne boudons pas le plaisir de nous retrouver, de partager ce début de vie sociale après ces si longues semaines de repli sur soi. Et même si les interdictions multiples de ces derniers mois, ont transformé notre rapport aux autres, avec une circulation à heure fixe, dans le périmètre légal et sur attestation, un couvre-feu, des fermetures administratives sur des critères parfois jugés arbitraires, le port du masque, sous peine d'amendes, sur les plages, dans les forêts et jusque sur les sommets... libérons-nous de cette peur légitime, quelquefois irrationnelle qui a semblé guider certains d'entre nous. Aujourd'hui, avec la vaccination qui a fini par convaincre les Français toujours plus nombreux, nous pouvons espérer un retour à la vie.

Profitons tous de ce bol d'air si précieux qui aidera chacun à attendre la fin des restrictions sanitaires toujours en vigueur aujourd'hui.

À Montéleger, quelle joie ce 19 mai, de pouvoir se retrouver enfin à la terrasse du Flore pour échanger autour d'un café, de profiter à nouveau d'un moment de détente à l'Institut, et quel plaisir de pouvoir poursuivre nos visites aux salons de coiffure, Cap'Tifs et Infinitif pour rafraîchir sa coupe de cheveux et au Palais Gourmand pour déguster pains et pâtisseries. Moment d'insouciance, de joie retrouvée, même si nous n'oublions pas les gestes barrières et les nombreux décès dus à la Covid-19, nous ressentons néanmoins une vraie émotion à sortir de chez soi, à bavarder, à débattre, à écouter, à être ensemble...

L'épidémie de la Covid-19 aura porté un coup d'arrêt à la vie sociale de millions de Français qui ont souffert durement de cet isolement. Une enquête réalisée en décembre 2020 par l'IFOP a montré que près d'un Français sur cinq souffrait de solitude et parmi eux 2/3 indiquaient que le plus difficile, c'était l'absence de contact. Un isolement, rapidement identifié dans notre village qui a été pris en

### MAIRIE DE MONTÉLÉGER

4 cours des Platanes  
26760 Montéleger

04 75 59 50 18

[mairie@monteleger.fr](mailto:mairie@monteleger.fr)

Accueil physique  
tous les matins de 8 h à 12 h

Accueil téléphonique  
tous les matins de 8 h à 12 h

charge, dès le premier confinement, par la municipalité et de très nombreux Montélégeois : une nouvelle forme de solidarité a permis d'apporter un soutien, une aide aux personnes isolées ou fragilisées de notre commune avec des visites régulières, des relations téléphoniques fréquentes, des livraisons de courses, des magazines offerts pour rompre la monotonie ...

Mais rien ne pourra remplacer la liberté d'aller et venir si indispensable pour établir et maintenir soi-même des contacts, pour créer des liens, pour bâtir des cercles de relations, d'amis ou de proches. C'est pourquoi la fin du confinement et du couvre-feu étaient tellement attendus !

Une autre attente était celle de la reprise des activités associatives, sportives et culturelles. Si les contraintes réglementaires se sont considérablement allégées depuis le 9 juin, l'inquiétude qui subsiste, est la baisse de l'engagement associatif. C'est vrai que l'activité de bénévolat a été pour le moins bouleversée durant la crise sanitaire : d'abord avec l'arrêt des activités, puis la reprise cahin-caha et une adaptation des services, déclenchant un manque crucial de volontaires. Avant la crise, un Français sur quatre était engagé dans une association. Et aujourd'hui seuls 5% des Français comptent désormais l'engagement associatif parmi leurs priorités.

Alors à Montéléger, mobilisons-nous afin

que chaque association retrouve l'énergie nécessaire pour fonctionner, le sentiment d'être utile, le bonheur d'être et de faire ensemble. Le monde associatif est une composante essentielle à la vie de notre village, c'est pourquoi n'hésitez pas à reprendre votre activité, à vous engager dans une association. La municipalité reste à votre écoute pour vous accompagner et pour vous faciliter la reprise. Vous souhaitant un retour à une vie la plus apaisée possible et un bel été.

*Marylène Peyrard*  
Maire de Montéléger



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

*À votre service :*

- Affranchissements
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages prêt à envoyer
- Opérations courantes sur CCP et compte d'épargne
- Consultation via la tablette tactile des services publics et municipaux

8 cours des platanes  
26760 Montéléger  
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h  
Tél. : 04 75 59 50 18



# POMPIERS

*Du nouveau en perspective*



## JOURNÉE PORTES OUVERTES

Après de nombreux mois sans pouvoir organiser de manifestations, nous étions tous impatients de pouvoir vivre cette journée portes ouvertes. Le site de l'école primaire lui a apporté un écrin magnifique.

Dès 7h, les préparatifs ont commencé. Le stand du volontariat, l'exposition photos du centre de secours rappelant à certains de nombreux souvenirs. A 8h sont arrivés les véhicules de la caserne renforcés par des véhicules anciens restaurés par l'association ASPIRO basée à Etoile. De nombreuses familles accompagnées d'enfants déjà en tenue de pompier malgré leur jeune âge sont venues profiter de la présence des véhicules tout au long de la matinée. Photos, manipulation de la lance incendie... leur satisfaction était visible sur leur visage. Beaucoup ont alors assisté à la cérémonie



protocolaire remettant diplômes, grades, distinctions et médailles à nos sapeurs-pompiers Beaumontélegeois. Tout le monde échangeant à l'issue sous le platane monumental de la cour de l'école en partageant le verre de l'amitié.

L'après-midi a été consacré à des exercices réalisés par les jeunes sapeurs-pompiers de l'école d'Étoile. Manœuvre incendie avec un feu réel, manœuvre secourisme simulant un accident de voiture et un exercice final de recherche de victimes dans une salle de classe enfumée pour l'occasion. Là encore, de nombreux jeunes, un peu plus grands se sont sans aucun doute découvert une vocation. Cela restera comme une magnifique journée de partages, d'échanges autour du monde des sapeurs-pompiers dans un cadre magnifique et sous un beau soleil de juin. Merci à tous.



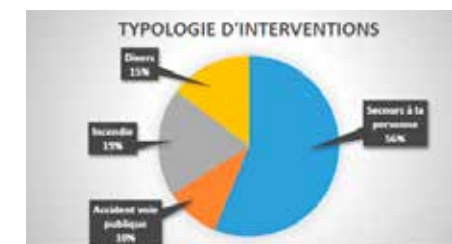
## LA NOUVELLE CASERNE

Initié en novembre 2015, le projet de la nouvelle caserne avance pas à pas. Le 19 mars dernier l'avant-projet détaillé nous a été transmis. Le permis de construire est en cours d'instruction. Une bonne nouvelle qui augure d'un début des travaux avant la fin de l'année. La prochaine revue nous permettra de partager sur ce projet qui fait l'unanimité au sein de la caserne.

## BILAN OPÉRATIONNEL 2020

2020 s'est achevée avec une légère diminution du nombre des interventions principalement dû au confinement du mois de mars. Malgré tout, la moyenne sur trois ans est d'une intervention par jour pour notre centre de secours.

Capitaine Thierry Damey,  
Chef du centre de secours Beaumont/Montéleger



# GUILLAUME

*Nouveau secrétaire de Mairie*

Suite au départ de la Secrétaire de Mairie, Mélanie TURKEMENIAN, la Municipalité a dû déclencher, au dernier trimestre 2020, une procédure d'embauche pour la remplacer.

Le recrutement d'un poste aussi stratégique que celui de secrétaire de Mairie est souvent synonyme d'apport de compétences et de valeur ajoutée. Aussi faut-il cerner l'efficacité du candidat, sa disponibilité et sa capacité à faire face aux missions de plus en plus multiples et complexes.

Les missions d'un secrétaire de Mairie vont bien au-delà de la rédaction d'actes officiels. C'est un métier qui a dû s'adapter, ces der-

nières années, à la complexité des procédures et qui recouvre des missions multiples. Aujourd'hui, le secrétaire de Mairie est l'appui technique, administratif et juridique des élus et plus particulièrement du maire. Aucune synergie d'équipe si le tandem maire/secrétaire de mairie ne fonctionne pas. La confiance, le respect et l'envie de travailler ensemble au bon fonctionnement du service public local sont indispensables.

C'est pourquoi le recrutement du nouveau secrétaire de Mairie a fait l'objet d'une sélection rigoureuse des différents postulants.

C'est la candidature de Guillaume LESTRIN-

GANT qui a été retenue. Ses diplômes, sa formation à l'IRA de Bastia (l'Institut régional d'administration), ses différentes expériences professionnelles et notamment son dernier poste Attaché à la Cour d'Appel de Paris, ont permis de cerner les qualités indispensables à cette fonction telles que la rigueur, l'organisation, le sens des responsabilités sans oublier une capacité d'écoute et de synthèse primordiale dans les petites communes comme Montéléger où la proximité quotidienne est indispensable.

*Marylène Peyrard*  
Maire de Montéléger

*Étant originaire de Vaucluse, et après presque quatre ans passés en région parisienne pour raison professionnelle (je travaillais à la cour d'appel de Paris), je souhaitais retrouver le Sud-Est et un cadre de vie rural. J'ai candidaté sur des postes de secrétaire de mairie dans plusieurs petites communes de Vaucluse, de la Drôme, de l'Isère, etc. et c'est finalement Montéléger qui a décidé de me choisir.*

*Je ne connaissais pas la Drôme, mais ayant déjà vécu dans l'Isère et en Vaucluse, naturellement, je n'ai pas été dépaysé ! Grand randonneur, je profite pleinement des montagnes environnantes dès que j'ai un peu de temps libre.*

*Mon intégration dans l'équipe de la mairie s'est faite en douceur : au mois de février, j'étais toujours employé par la cour d'appel, mais j'avais déjà déménagé, aussi, je télétravaillais depuis mon bureau à la mairie, et traitais les urgences de la commune en complément. Quand j'ai pris officiellement mes fonctions, je faisais, pour ainsi dire, déjà partie des meubles.*

*Les fonctions d'un secrétaire de mairie sont si variées qu'il me reste encore beaucoup de choses à apprendre et à découvrir, mais c'est ce que j'attendais du poste en premier lieu. De surcroît, les sujets que j'ai à traiter sont souvent ancrés dans le quotidien des habitants, ce*

*qui me change des horreurs que l'on peut voir passer dans un tribunal...*

*Guillaume*



# SITE WEB

*Relooké !!!*

Site officiel de la commune de Montéléger.

Dans quelques jours, vous pourrez découvrir la nouvelle version du site internet de notre commune.

Nouveau look, nouvelles photos, nouvelle configuration, visitez ses nouvelles pages en consultant notre adresse : <http://www.monteleger.fr>



Depuis le début de cette crise sanitaire l'équipe du CCAS a mis en place toutes les mesures et les moyens de prévention, de protection, d'information et d'accompagnement pour être aux côtés de ses habitants.

L'équipe du CCAS est restée particulièrement active et attentive à ses administrés pour répondre à toutes leurs questions, souvent les rassurer et gérer pour certains les prises de rendez-vous pour la vaccination.

**Le CCAS a aussi fait le choix d'être point d'accueil MDA.** Il a donc signé une convention de partenariat avec la Maison Départementale de l'Autonomie. L'occasion pour les membres du CCAS de bénéficier de formations afin d'apporter des réponses plus adaptées aux personnes qui en ont besoin.

Cette convention permettra également :

- de faciliter l'accès à l'information par un accueil de proximité (en mairie et sur rendez-vous auprès des membres du CCAS)
- de simplifier les demandes des usagers
- d'améliorer le délai et les réponses apportées
- de coordonner les actions et favoriser les complémentarités

POINTS D'ACCUEIL ET PERMANENCES DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE



« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire »  
**La Semaine Bleue**  
 Du 4 au 10 Octobre 2021



## LA SEMAINE BLEUE, C'EST QUOI ?

L'année 2021 est l'occasion de commémorer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la « Semaine Bleue », pour la valorisation de la place des Aînés dans la vie sociale.

### Un nom qui a évolué :

C'est en 1951, que fut instituée « la journée des Vieillards », créée par arrêté du ministère de la santé publique et de la population. L'objectif était de récolter des fonds pour secourir les anciens les plus « nécessiteux », 6 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Cela devient par la suite « la Semaine Nationale des Vieillards », puis la « Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées et de leurs Associations » pour s'arrêter, en 1977, à la « Semaine Bleue »

Un nouveau titre accompagné de ce slogan : « C'EST 365 JOURS POUR AGIR ET 7 JOURS POUR LE DIRE »

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations. Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les Séniors dans notre société.

## PROGRAMME DE LA SEMAINE BLEUE ORGANISÉ PAR LE CCAS DE MONTÉLÉGER

### Mardi 5 octobre 2021 à 14 h 30 à la salle des fêtes Espace Cathelin

L'association **Le Bese** vous accueillera pour une conférence sur l'initiation ou le perfectionnement à la pratique de l'utilisation de l'ordinateur, de la tablette, du Smartphone.

*Vous pensez franchir le pas et vous initier à l'informatique mais par où commencer ?*

*Comment se perfectionner à la pratique du numérique: souris/clavier, courrier électronique ?*

*Quel matériel choisir ?*

*Vous aimeriez comprendre ce que votre adolescent fabrique sur le net ?*

*Les outils numériques vous permettraient de vous impliquer dans une cause qui vous tient à cœur mais ne les maîtrisez pas*

*Vous recherchez un moyen de communiquer avec des personnes éloignées*

*Les Impôts vous demandent une déclaration en ligne, comment faire ?*

*Un compte AMELI c'est quoi ?*

*Vous vous posez des questions sur les réseaux sociaux ?*

Du débutant absolu, en difficulté avec ces nouveaux « instruments », à l'utilisateur plus expérimenté, un animateur spécialisé sera là pour vous informer et si besoin vous accompagner.

Ce programme dispensé par l'association **Le Bese** est financé par le Département sur proposition d'aide à l'apprentissage numérique.

### Vendredi 8 octobre 2021 à 14 h 00 à la salle des fêtes Espace Cathelin

Kiné Prévention AURA (Auvergne Rhône Alpes) a développé un programme régional de prévention des chutes chez les personnes âgées intitulé « les Rendez-Vous Age'ilité ».

Ce programme, ouvert à tous, est constitué d'une conférence et d'ateliers :

- la conférence d'information et de sensibilisation est destinée aux personnes âgées mais également à leur famille, aux professionnels médico-sociaux, ... (animée par un kinésithérapeute - animateur Age'ilité)
- les ateliers hebdomadaires (groupe de 10 personnes à partir de 60 ans) ont pour objectifs de diminuer la fréquence, la gravité et les conséquences des chutes et de dépister les facteurs de risques de chutes. Ils permettent également de conseiller les participants en matière d'activité physique, d'hygiène de vie et d'aménagement de l'habitat.



Cette action dispensée par l'association Kiné Prévention Aura est financée par la Confédération des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.

À l'issue de ces présentations, vous pourrez vous inscrire aux cours gratuits qui auront lieu dans votre village.

# LYCÉE VAL DE DRÔME

Bientôt la fin de l'année scolaire, encore le BAC, le CAPA SAPVER et le brevet à passer et le Lycée agricole du val de Drôme Apprentis d'Auteuil fermera ses portes pour l'été.

Malgré une année rythmée par les consignes sanitaires et la crise de la covid 19, le Lycée a réussi à créer de bons moments culturels, sportifs, et il s'est mis au service des autres en réalisant des animations solidaires :

- trois jours à Vallon Pont d'Arc rythmés entre le vélo et le canoë
- découverte de la forêt de Saou,
- balade au sommet des trois becs,
- rencontre avec le monde agricole,
- nettoyage des rives du Pétochin
- traditionnelle dictée de l'association d'Ela pour la lutte contre la leucodystrophie, avec la participation de Marylène Peyrard, maire

de Montéléger,

- recyclage solidaire de cartouches d'encre et de piles pour des associations comme enfance et partage,
- 3 films réalisés par les élèves de 1<sup>ère</sup> pour le concours " je filme le métier qui me plaît" dont le résultat sera connu le 30 mai.

Le Lycée a souhaité une excellente retraite à la directrice Mme Baudet qui a rejoint sa Touraine. M. Sellier, arrivant de Nantes, la remplace depuis le mois d'Avril.

En raison de la crise sanitaire, les élèves regrettent de ne pas avoir pu participer aux traditionnelles manifestations réalisées par la commune. Ils espèrent vous retrouver pour la prochaine rentrée.

*Loïs Fondanèche  
animateur documentaliste*



## SOU DES ÉCOLES

*Encore des idées !*

2021 a été encore une année particulière pour tout le monde, beaucoup de nos manifestations, n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Nous avons donc été privés de notre loto et de la fête des Fleurs du 1<sup>er</sup> Mai.

Malgré tout le Sou a pu poursuivre ses actions afin d'aider au mieux les enseignantes à concrétiser leurs projets. Ainsi, nous avons proposé à la vente des chocolats pour les fêtes de fin d'année, des sapins de Noël ainsi que des décorations de Noël réalisées par les enfants de l'école. Au mois de mars une vente de torchons décorés avec les dessins des élèves a également été organisée. Nous

remercions tous les parents et les montélégeois qui ont été nombreux à participer à nos actions.

Dans ce contexte particulier, il aura été très difficile de maintenir toutes les sorties prévues. Néanmoins les enseignantes ont tout mis en œuvre afin que chaque classe puisse faire une sortie scolaire ou bénéficier d'une animation dans l'année.

Du 25 au 28 mai, 49 élèves de CE2-CM1 et CM2 auraient dû partir en classe découverte à Buis les Baronnies. Trois nuitées étaient prévues dans le centre « la fontaine d'Annibal » sur le thème du théâtre et de la découverte des Baronnies. Cette sortie n'a pas pu se

faire. Une semaine banalisée pour les CM2 aura lieu fin juin pendant laquelle plusieurs activités seront proposées à nos futurs 6<sup>è</sup>.

Nous remercions tous ceux qui participent de près ou de loin à la réussite de nos manifestations, enfants, familles, montélégeois, l'équipe enseignante ainsi que la Mairie de Montéléger.

L'année scolaire se termine, les membres du Sou des écoles vous souhaitent de passer de bonnes vacances ensoleillées, nous vous donnons rendez-vous à la rentrée !

Le Sou des Écoles

## CMJ

Le CMJ s'est réuni pour la troisième fois le 6 mai 2021 accompagné dans leur démarche citoyenne par André CLUZEL et Danielle JULIEN.

Les jeunes élus débordent d'idées ! Ils attendent avec impatience que le contexte sanitaire leur permette de les mettre pleinement en œuvre. En attendant, la créativité a été au rendez-vous pour trouver des projets adaptés aux protocoles sanitaires.

Ainsi, deux commissions ont été créées :

La commission environnement regroupe Judith, Adam, Mathéis, Sarah, Flora et Lucie. L'objectif est d'organiser des actions de sensibilisation autour de la nature et de l'environnement. Quelques pistes émergent : nettoyage de certains espaces extérieurs, embellissement, plantations, nichoirs...

La commission « inter génération », quant à elle, réunit Ninon, Emma Fanny, Mayana, Nina et Nathanaël. Le but est de créer des liens avec les résidents du Château. Cela est apparu fortement dans les échanges de la première réunion. Les enfants du CMJ ont mis en avant leur souhait de se mobiliser, face à l'isolement imposé aux aînés, ces derniers mois. La première étape est engagée. Les enfants réaliseront une vidéo qui sera adressée aux résidents.

Chaque commission a un rôle d'organisation, mais ce sont bien tous les élus qui s'impliquent dans chaque projet.

En outre, le CMJ a été associé au tirage au sort public des jurés d'assises organisé le 19 mai, ce qui a permis aux jeunes, d'apparaître officiellement dans leur statut d'élus auprès des Montélégeois.

Un grand bravo à cette belle équipe pour son enthousiasme !

Danielle JULIEN,  
accompagnatrice.







# EN ROUTE POUR LA 6<sup>e</sup>

Nos prochains collégiens se verront remettre les dictionnaires à l'occasion d'une petite réception le lundi 28 juin 2021.

Nous leur souhaitons de bonnes vacances et une belle future rentrée !

à gauche : classe des CM2 2020-2021



**La Petite Enfance prend une place importante au sein de notre village.** Et les besoins en garde d'enfants s'accroissent d'années en années. Différents modes d'accueil et d'éveils collectifs et familiaux sont déjà proposés sur l'ensemble de notre territoire pour les petits de 0 à 3 ans mais aussi pour les enfants scolarisés

Pour vous aider dans vos recherches, voici quelques liens utiles et informations :

- Vous êtes parents et vous recherchez une assistante maternelle (liste des assistantes maternelles avec leur disponibilité), un conseil pour la rédaction du contrat, des fiches de paye de votre assistante maternelle... Vous êtes assistantes maternelles et vous souhaitez des informations sur vos droits, vous souhaitez participer à des ateliers d'éveil... Contactez le **RAM**

# PETITE ENFANCE

*Des solutions ...*



Centre de l'enfance, place Maurice Ravel  
04 75 55 30 82  
ram-valence@valenceromansagglo.fr

- Vous êtes parents et vous recherchez une solution de garde pour votre enfant en multi-accueil collectif ou familial, régulier ou occasionnel. Contactez le **Point Information Petite Enfance, Antenne de Valence**  
1 Place Jacques Brel - 26000 VALENCE  
04 75 81 30 30  
petiteenfance.valence@valenceromansagglo.fr  
Pour plus d'informations: <https://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/familles/petite-enfance-1.html>
- Vous souhaitez prendre un temps avec votre enfant, échanger avec d'autres parents ? Découvrez les Lieux d'accueil enfant-parent, véritable bulle d'air et de jeux pour les petits

et leurs parents, en entrée libre  
Plus d'infos > <https://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/familles/petite-enfance-1/prendre-un-temps-avec-son-enfant-1.html> ce lien est spécifique au Relais des Assistantes Maternelles de notre secteur  
petiteenfance.valence@valenceromansagglo.fr  
ce mail vous permettra de vous renseigner sur les différents équipements (crèche, multi-accueils...) mis à votre disposition par Valence Romans Agglo

- **Sur Montéleger** une maison d'assistance maternelle, la **MAM**, « La MAM Calinouou » est un regroupement de trois assistantes maternelles qui travaillent dans une maison spécifiquement dédiée à l'enfant, à mi-chemin entre la crèche et l'accueil à domicile. Ceci favorisant le passage en souplesse du milieu familial vers la collectivité. Cette structure d'accueil du jeune enfant est ouverte depuis 2013 sur la commune. Nous pouvons accueillir jusqu'à 12 enfants de 0 à 3 ans du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Adresse mail : mam-calinouou.fr  
Tél. : 04 26 60 47 89

**Malgré tout, la Municipalité est très consciente qu'il y a un manque certain d'assistantes maternelles sur la commune notamment dû à l'arrivée de nouvelles familles sur Montéleger. Si vous êtes séduit par ce métier individuellement ou en projet collectif, vous serez les bienvenus(es) et la mairie peut vous apporter de l'aide dans vos démarches. N'hésitez pas à nous contacter par mail à [mairie@monteleger.fr](mailto:mairie@monteleger.fr) ou au 04 75 59 50 18**

# LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE

## SPRITZ

Dans un joli verre à pied

### Ingrédients

3 volumes de PROSECCO  
2 volumes d'APEROL  
2 volumes d'eau pétillante  
1 tranche d'orange

## Sauce provençale

De la couleur et du goût dans vos ravioles

### Ingrédients

1 tomate  
1 oignon  
1 petite botte de persil  
50 cl de vin blanc  
80 cl de crème fraîche liquide  
sel et poivre

Couper l'oignon en petits dés et le faire revenir dans une poêle. Découper la tomate en petits cubes et les rajouter dans la poêle. Rajouter ensuite le sel, le poivre, le persil haché et le vin blanc. Laisser cuire 2 mn environ. Puis rajouter la crème fraîche. Faire mijoter à feu doux pendant 5 mn. Versez sur les ravioles ou les pâtes chaudes

## TARTE SARDINES ET FIGUES

Déjeuner sous le figuier

### Ingrédients

1 boîte de sardine à l'huile d'olive  
1 pâte feuilletée  
1 oignon  
2 tomates  
2 figues  
2 pincées de thym  
3 cuillères à soupe d'huile d'olive  
Du sel et du poivre

Préchauffer votre four à 180 °C. Égoutter les sardines et couper les tomates en tranches fines. Ensuite, émincez l'oignon et coupez les figues en lamelles. Dans une poêle, faites revenir l'oignon émincé dans une cuillère à soupe d'huile d'olive. Salez et poivrez. Il faut que l'oignon devienne translucide. Ensuite déroulez la pâte feuilletée et déposez la dans un moule beurré. Piquez la pâte de quelques trous à l'aide d'une fourchette. Répartissez l'oignon, les tomates et les lamelles de figues. Disposez les sardines en étoile, queues vers le centre. Saupoudrez de thym, arrosez du reste d'huile d'olive. Glissez au four 25 minutes. A dégustez chaud ou tiède !

## Tartare de Bar

La recette de Jean du Café Le Flore

### Ingrédients

4 filets de bar frais  
2 cuillères à soupe d'huile d'olive  
1 échalote fraîche finement hachée  
Aneth fraîche  
1 citron vert  
Sel, Baies roses

Coupez en dés de 1 cm les filets de bar. Ajoutez l'huile d'olive, l'aneth, l'échalote et les baies roses. Passez au moulin (assaisonner de bon goût) !! Mélangez délicatement et réserver au frais.

Au moment de servir : salez de bon goût et pressez le citron vert. Mélangez délicatement.

Dressez à l'emporte-pièce avec une pluche d'aneth, accompagné de salade sucrine.

Régalez-vous.....

## Le Sourire

Un sourire ne coûte rien

Et pourtant il n'a pas de prix.

Il enrichit celui qui le reçoit

Sans appauvrir celui qui le donne

Et quoiqu'il ne dure qu'un instant,

On s'en souvient parfois toute une vie.

Personne n'est assez riche pour s'en passer

Même les plus pauvres peuvent le posséder.

Un sourire c'est le repos de l'âme fatiguée,

Un peu de réconfort pour l'être abattu,

Un rayon de soleil, hiver comme été,

Qui adoucit les cœurs attristés.

Et parce qu'il n'a de valeur

Que lorsqu'il est donné,

Il ne peut ni s'acheter,

Ni se prêter, ni se voler.

Si vous ne recevez pas le sourire que vous méritez

Soyez généreux, donnez le votre ...

Nul en effet n'a autant besoin d'un sourire

Que celui qui ne sait pas en donner

# LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE

## BLAGUES

Un policier vient de m'arrêter.

Il me dit :

"Vous sentez l'alcool !"

Je lui réponds :

"C'est parce que vous ne respectez pas les distances de sécurité."

Ce virus a dû être inventé par une femme qui en un coup a réussi à suspendre le football, fermer les bars et tenir son mari à la maison.

Le  rire  
c'est comme les  essuie-glaces  
Ça n'arrête pas  la pluie,  
mais ça permet  d'avancer !

## DE LA LAVANDE À MONTÉLÉGER

**Qui n'a pas vu pousser ces magnifiques champs de lavande dans notre village de Monteleger ?**

La lavande, un trésor de bienfait, pour se détendre, se faire peau neuve, se régaler....  
En voici quelques exemples à retenir :

**Pour fuir le stress :**

Dans un blender mélanger 340 g de miel, 30 cl d'eau minérale, une goutte d'huile essentielle de lavande et le jus de 6 citrons. Buvez bien frais.

**Pour se régaler :**

Gâteau au citron et aux fleurs de lavande  
Il vous faut : 175 g de beurre, 150 g de sucre, ¼ c à c de fleurs de lavande séchée, le zeste et le jus d'un citron, 1 pincée de sel, 3 œufs, 115 g de farine, ½ cà c de levure chimique, 50 g de poudre d'amande.

Battez le beurre avec le sucre, les fleurs de lavande, le zeste de citron et le sel, jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Incorporez les œufs l'un après l'autre. Ajoutez le jus du citron et mélangez. Incorporez ensuite la farine, la levure et la poudre d'amande. Enfourez dans un four préchauffé pendant une heure et quinze minutes.

**Pour se faire peau neuve :**

Un vrai gommage  
Mélangez 100 g de gros sel avec 75 g de fleurs de lavande séchées, 30 cl d'huile d'amande et 20 gouttes d'huile essentielle de lavande. Frottez-vous le corps avec. Adieux peaux mortes !!



# URBANISME

## PLU (plan local d'urbanisme) - quelques définitions

### CU (certificat d'urbanisme)

Le CU s'appliquent pour des travaux d'aménagements sans changement de destination d'un établissement recevant du public.

Le certificat d'urbanisme est un document d'information, ce n'est pas une autorisation. Il en existe 2 types : le certificat d'information et le certificat opérationnel. Le 1er donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné, le 2e vous renseigne sur la faisabilité d'un projet. La demande de certificat est facultative, mais elle est recommandée dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir ou immeuble) ou d'une opération de construction.

### Le POS (plan d'occupation des sols)

Initié par la loi d'orientation foncière de 1967, ce document fixait les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols, dans le cadre des orientations des Schémas directeurs avec lesquels il doit être compatible. Le POS est élaboré et voté par le conseil municipal mais attention le conseil municipal doit tenir compte des très nombreuses contraintes qui lui sont imposées par l'Etat.

Le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) a été institué par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Plus ambitieux que le POS, le PLU est un document opérationnel et stratégique. A l'intérieur de chaque zone, le PLU indique ce qui peut être aménagé et construit. ... Le PLU permet de connaître l'articulation du réseau d'eau et d'assainissement sur la commune. Il précise aussi les emprises maximales au sol, les reculs et prospects à prendre en compte par rapport aux voies de circulation et du voisinage.

### Où consulter le plan d'occupation des sols ?

1. **En mairie.** Vous pouvez y avoir accès en vous rendant à la mairie de la commune sur laquelle se situe le bien. ...
2. **En ligne.** Si vous ne souhaitez pas vous rendre en mairie, il est généralement possible d'obtenir le PLU d'un terrain en ligne.

### SCOT

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui définit les évolutions à venir pour un territoire donné, 15 ou 20 prochaines années environ. Celui-ci est obligatoire pour les communes depuis la loi du 13 décembre 2000 et ce, contrairement au zonage du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il est créé grâce à une concertation collective d'environ 3 à 5 ans entre les élus, les associations, les citoyens (transmission d'une enquête publique) et les instances de l'Etat. Le périmètre du SCOT

quant à lui est proposé par le préfet puis voté à la majorité par le syndicat décisionnel.

Tout comme le PLU, le SCOT est extrêmement important. Il permet d'assurer la cohérence des politiques publiques en matière de développement urbain et touristique ou encore d'environnement et de corridors biologiques.

Le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma de Cohérence Territoriale sont compatibles, ils doivent même l'être.

- Le **SCOT** fixe collectivement les règles générales des projets à mener sur les territoires
- Le **PLU** quant à lui est propre à une commune (ou à plusieurs dans le cas d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal).
- Les règles applicables via le PLU ne doivent pas être contradictoires avec les principes définis par le SCOT. Cela ira à l'encontre des ambitions territoriales. Au contraire, la réglementation du PLU doit permettre l'achèvement des projets décrits au sein du SCOT. Il existe donc une obligation de compatibilité entre les orientations et les objectifs du PLU et ceux du SCOT. Le PLU est en quelques sortes la feuille de route opérationnelle du SCOT.

Jean Paul Fontaine  
*adjoint à l'urbanisme*

### ZONES INONDABLES

Montéléger est particulièrement impacté par la zone inondable du Pétouchin et aussi de la Granette.

Ces zones, sont définies en rouge et jaune sur le PLU. Cela modifie bien évidemment les projets de constructions ou d'aménagement.

### FONCTIONNEMENT.

Toutes demandes doivent être adressées à la mairie.

- Le CERFA correspondant à votre projet vous sera remis avec un récépissé.
- La mairie adressera votre dossier au service instructeur de l'agglomération.
- Les différents services pourront être contactés (Enédis, Véolia, assainissement ...)

- Des pièces complémentaires pourront être demandées par le service instructeur afin de faire aboutir le projet.

Nous nous tenons bien évidemment à votre disposition afin de vous aider dans toutes vos démarches.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 5.2 Règlement graphique

#### Centre village

HORIZONS URBAINS  
15 rue Portail FANJOUX  
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

12/07/2017 Modification n°1

#### Légende

	contours zone PLU
	zone urbaine bâti ancien - fonction centre urbain
	zone d'extension urbaine à dominante d'habitat de densité élevée à moyenne
	zone d'extension urbaine à dominante d'habitat de densité élevée à moyenne avec une limite de hauteur
	zone d'extension urbaine à dominante d'habitat de densité élevée à moyenne assurant la transition entre quartier centraux et les quartiers de faible densité
	zone d'extension urbaine à dominante d'habitat de densité faible
	zone d'extension urbaine à vocation d'accueil des équipements publics
	zone d'extension urbaine à vocation d'accueil des équipements scolaires (lycée agricole)
	zone d'extension urbaine à vocation d'accueil des équipements hospitaliers
	zone d'extension urbaine à vocation d'activités de détente, de sports et de loisirs
	zone à urbaniser à vocation d'habitat urbanisable sous la forme d'une opération d'ensemble
	zone à urbaniser à vocation d'artisanat urbanisable sous la forme d'une opération d'ensemble
	zone naturelle
	zone agricole
	zone avec orientation d'aménagement et de programmation servitude de mixité sociale au titre du L. 123-1-5-4° du Code de l'urbanisme : le secteur devra comporter 10 % de logements locatifs aidés
	construction non cadastrée ou permis accordé

#### PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES

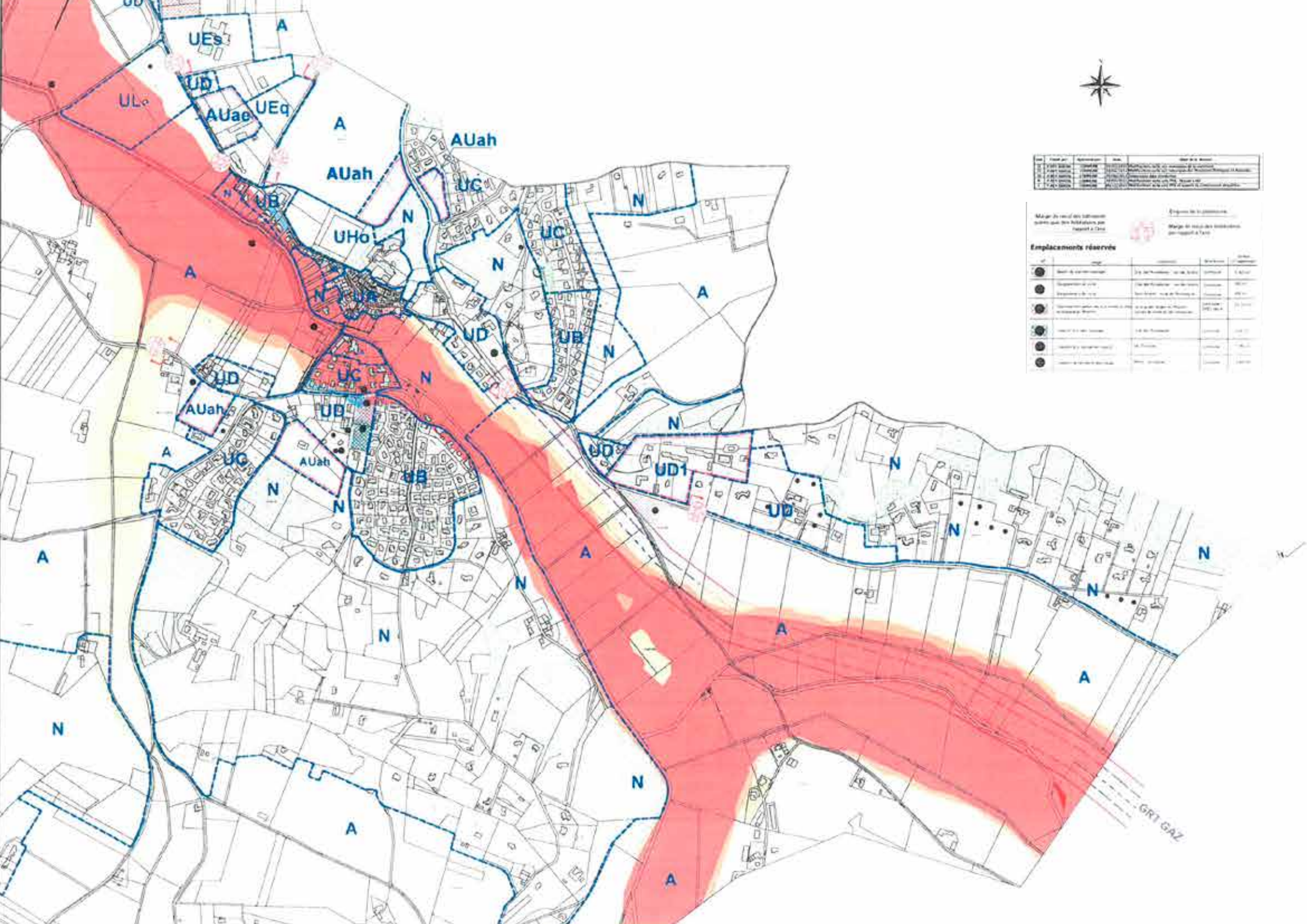
	protection du paysage en application de l'article L. 123-1-5 III 2° du Code de l'urbanisme
	espaces boisés classés

#### RISQUES NATURELS

	zone rouge Rh correspondant aux secteurs d'aléa moyen et fort affectant le centre urbain
	zone rouge R1
	zone rouge R2
	zone rouge R3
	zone bleue B

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES

	canalisation de transport de gaz naturel exploitée par GRT
	ELS : zone des effets létaux significatifs
	EL : zone des effets létaux



N°	Zone	Appellation	Date	Etat de la zone
1	Zone A	Zone A	1977	Zone A
2	Zone N	Zone N	1977	Zone N
3	Zone UC	Zone UC	1977	Zone UC
4	Zone UB	Zone UB	1977	Zone UB
5	Zone UH	Zone UH	1977	Zone UH
6	Zone UJ	Zone UJ	1977	Zone UJ
7	Zone UK	Zone UK	1977	Zone UK
8	Zone UL	Zone UL	1977	Zone UL
9	Zone UM	Zone UM	1977	Zone UM
10	Zone UN	Zone UN	1977	Zone UN
11	Zone UO	Zone UO	1977	Zone UO
12	Zone UP	Zone UP	1977	Zone UP
13	Zone UQ	Zone UQ	1977	Zone UQ
14	Zone UR	Zone UR	1977	Zone UR
15	Zone US	Zone US	1977	Zone US
16	Zone UT	Zone UT	1977	Zone UT
17	Zone UV	Zone UV	1977	Zone UV
18	Zone UW	Zone UW	1977	Zone UW
19	Zone UX	Zone UX	1977	Zone UX
20	Zone UY	Zone UY	1977	Zone UY
21	Zone UZ	Zone UZ	1977	Zone UZ

Mise à jour de ces données  
effectuées par les services de  
l'urbanisme de la ville.

Emplacements réservés  
Mise à jour des emplacements  
réservés par la ville.

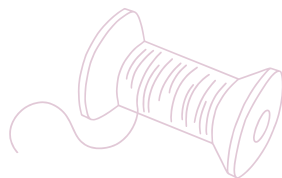
**Emplacements réservés**

N°	Emplacement réservé	Localisation	Surface	Etat
1	Emplacement réservé n° 1	Zone UC	0,50 ha	En cours
2	Emplacement réservé n° 2	Zone UC	0,50 ha	En cours
3	Emplacement réservé n° 3	Zone UC	0,50 ha	En cours
4	Emplacement réservé n° 4	Zone UC	0,50 ha	En cours
5	Emplacement réservé n° 5	Zone UC	0,50 ha	En cours
6	Emplacement réservé n° 6	Zone UC	0,50 ha	En cours
7	Emplacement réservé n° 7	Zone UC	0,50 ha	En cours
8	Emplacement réservé n° 8	Zone UC	0,50 ha	En cours
9	Emplacement réservé n° 9	Zone UC	0,50 ha	En cours
10	Emplacement réservé n° 10	Zone UC	0,50 ha	En cours

GRT GAZ

# COUTURE

## De la couture à la lecture



Nous avons eu du temps pour coudre, mais aussi pour lire, je vous propose de découvrir une de mes lectures que je souhaite vous faire partager.

Il s'agit du livre « révélez-vous » votre garde-robe peut changer votre vie aux éditions Marie Claire, de Flora DOUVILLE, conseillère en image, formatrice, coach vestimentaire...

C'est un guide pour découvrir l'incroyable puissance des vêtements, ce qu'ils révèlent et plus souvent ce qu'ils cachent (inconsciemment) de notre personnalité. Elle a créé une méthode « la métamorphose » qui offre une grille de lecture de l'être humain, tout en indiquant précisément les éléments vestimentaires (couleurs, matières et formes) qui nous correspondent, visuellement et énergiquement.

Être en accord avec nous-même grâce à nos vêtements va changer notre vie en nous apportant confiance, détermination, équilibre, sérénité et bien-être... C'est un précieux outil de développement personnel qui ne nous fera plus voir la mode du même œil !

Flora a un site internet, vous pouvez la découvrir en tapant son nom.

C'est une jeune personne que j'ai eu l'occasion de rencontrer à Paris lors d'un congrès sur le développement personnel, elle m'a beaucoup impressionnée par son look original et fort élégant.

Agnès PERROT



# ACCA

## Association Communale de Chasse Agréée de Montéleger

Nous savions que notre Vercors était riche en faune sauvage, outre les cerfs, biches, chevreuils, sangliers qu'il nous arrive de rencontrer au détour d'un chemin de randonnée, d'autres espèces comme les loups ou les lynx sont beaucoup plus discrets. Seuls des pièges photographiques bien disposés nous indiquent leur présence, et grâce à ces appareils photos installés pour le suivi du loup par les techniciens de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme, nous avons

pu découvrir, pour la première fois dans notre département, la présence d'un chat forestier. Il se nourrit de petits rongeurs que notre biotope recèle en nombre. Nous espérons qu'il se plaira dans notre belle région et qu'il viendra prendre la pose devant les objectifs.

L'ACCA de Montéleger vous souhaite un été ensoleillé et de très bonnes vacances.



Chat forestier



# PETIT RAPPEL

## Aux propriétaires de nos animaux

Nous avons constaté des chiens errants sur la commune. Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse afin d'éviter les désagréments :

- danger pour les piétons, les cyclistes, les enfants
- protection de la faune et de la flore (oiseaux, gibiers, ...)





# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## Retour des activités

Depuis le début de la crise sanitaire, bien que de nombreuses activités soient en sommeil forcé, chaque semaine, chaque quinzaine on se demande « À quelle sauce nous allons être mangé... »

En effet il a fallu surveiller de très près les décrets et les mesures préfectorales, prévenir les associations concernées par les nouvelles dispositions, envisager des solutions alternatives pour maintenir certaines activités sportives.

Les membres de la commission vie associative remercient les bénévoles des associations qui par leur engagement et dévouement ont toujours dû et su s'adapter pour répondre aux besoins de leurs adhérents. En effet certaines associations sportives nous ont transmis les protocoles sanitaires propres à leur fédération afin de trouver les solutions les plus adéquates pour le maintien des activités.

Nous espérons que cette crise sanitaire soit derrière nous et que les associations retrouvent au plus vite tous leurs adhérents pour renouer des moments de partage et de convivialité.

Stéphanie Mollard  
Vice-présidente des associations

C'est en bien mangeant qu'on se soigne le mieux, ou du moins qu'on se maintient en bonne santé et à distance des maladies chroniques qui nous affaiblissent face aux virus.

Le projet de MONBEAUJARDIN et de permettre l'accès à une nourriture de très bonne qualité à des prix raisonnables, c'est à dire équitables.



Chez nous, pas de légumes « industriels » et d'ouvriers exploités.

Notre but est de mettre en relation les familles et les producteurs afin que les premières aient accès à une alimentation de qualité, issue de leur territoire tout en soutenant l'économie locale et en permettant aux seconds de vendre leurs produits à un prix plus juste et rémunérateur.

Pour ce faire, Monbeaujardin a développé un modèle original avec des livraisons régulières sans la contrainte du « panier imposé ». Chacun choisit les produits qu'il désire et leurs quantités. Cela est réalisé sur un site internet sur lequel chacun peut aller inscrire sa commande.

C'est ce modèle original que nous avons construit « sur mesure » qui fait son succès auprès des 130 familles adhérentes.

Nous complétons les livraisons par des commandes ponctuelles sans engagement régulier avec Rézopaysans\* qui propose des produits complémentaires à ceux de Monbeaujardin. On y trouve, viandes, miel, truites, bière, vin...

# MONBEAUJARDIN

*À votre santé !*

2021 est une année spéciale, car notre producteur historique de légumes bio depuis nos débuts en 2004, Marc TROUILLOUD prend sa retraite et laisse la place à Loïc DAVID et Sylvain GAGNE qui travaillent avec lui depuis plusieurs années.



Pour notre producteur de fruits, les nouvelles sont moins bonnes car la quasi-totalité de ses fruits ont gelé en avril.

Les inscriptions commenceront dès la mi-juin sur notre site : [monbeaujardin.rezolocal.com](http://monbeaujardin.rezolocal.com) Pour tout renseignement sur le fonctionnement et les modalités d'inscription pour la prochaine saison qui commencera le 10 septembre, vous pouvez contacter Pierre GRALL, notre animateur au 06 06 49 83 17 ou par mail [monbeaujardin26@bbox.fr](mailto:monbeaujardin26@bbox.fr)

<http://rezopaysans.rezolocal.com>

## Qu'est ce qu'une AMAP ?

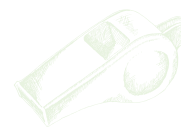
### UN CIRCUIT DE DISTRIBUTION COURT

La confiance  
car l'amapien a des liens personnels  
avec les producteurs partenaires



# FOOTBALL

Entente Sportive BEAUMONTELEGER



Comme nous le préjugions lors du dernier bulletin municipal de décembre 2020, les premiers mois de l'année 2021 ont été difficiles pour les activités de l'ESB, avec l'arrivée fin octobre de la 2ème vague de la Covid-19 qui a conduit à la suspension de toutes les compétitions jeunes et seniors. Depuis, nous essayons de maintenir le lien entre le club et les joueurs avec, pour les seniors, chaque lundi soir un remarquable show Facebook avec des personnalités sportives de haut niveau. Les jeunes ont pu reprendre les entraînements à la mi-décembre. Il est bien évident que sans compétitions le football perd une grande partie de son intérêt. De plus, le respect des gestes barrières, l'impossibilité d'accéder aux vestiaires et aux salles communales et une pratique sans contact entre joueurs diminuent à la fois le plaisir des entraînements et complexifient le travail des éducateurs pour faire progresser les jeunes footballeurs tout en leur procurant détente et intérêt dans le sport.

Nous sommes satisfaits de la progression générale au niveau technique et tactique de nos jeunes mais le manque de compétitions pour valoriser ce travail est très frustrant à la fois pour les joueurs et les éducateurs. Au final, les compétitions sont définitivement arrêtées depuis le 24 mars et ce sera une saison blanche sans aucune montée ni descente. Nous allons finir cette année 2020/2021 de cette manière sous réserve que la pandémie se stabilise voire régresse et espérer que la prochaine saison sera plus motivante et que ce fichu virus pourra être enfin maîtrisé et si possible éradiqué.

Les dirigeants et les éducateurs préparent activement la saison à venir. Du point de vue sportif, pour les seniors, le staff d'entraîneurs sous la houlette du très dynamique Maxime Ogier reste inchangé avec 3 équipes engagées en championnat et un effectif encore renforcé avec l'arrivée d'un fort contingent d'ex-U18. Les équipes de jeunes devraient être inchangées tant en nombre qu'en effectif tandis que les éducateurs sous la responsabilité de Jamel Derriche, devraient voir quelques modifications afin d'assurer en particulier sa pérennité.

**Nous profitons de l'occasion pour inciter les parents des jeunes dans toutes les catégories d'âge à nous rejoindre soit pour aider aux entraînements, soit pour assister les éducateurs le samedi lors des matchs (pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les éducateurs).**

L'aspect financier est le point le plus délicat. Notre club a 3 sources principales de revenus : les cotisations de ses adhérents, les manifestations et les sponsors/mécénat/subventions. Par rapport à d'autres clubs, nous n'avons pas de salariés mais cela ne nous immunise pas des conséquences de la crise sanitaire et de la crise économique qui aura un impact sur nos différents partenaires. En ce qui concerne les manifestations, nous avons dû annuler, le loto de novembre et celui de février ainsi que les stages multisports de juillet, octobre et avril. La saison à venir nécessite obligatoirement la tenue d'au moins, un loto, un stage multisports, la matinée charcuterie sans quoi l'avenir pourrait vite s'assombrir !


Malgré ces difficultés, l'ensemble des dirigeants, éducateurs et joueurs de l'ESB sont prêts à relever le défi et à se faire plaisir à nouveau sur les terrains en 2021/2022 ! Espérons....

Le Bureau de  
L'Entente Sportive BEAUMONTELEGER



Mail : [esbeaumonteleger@gmail.com](mailto:esbeaumonteleger@gmail.com)

Shop : <http://esb.nts.shop.fr>

 [beaumonteleger/](https://www.facebook.com/beaumonteleger/)

# U S VÉORE XV

Club de rugby  
intercommunal

Classée septième à l'issue de la saison 2020 / 2021 interrompue pour raison sanitaire, l'U.S. Véore XV s'apprête à disputer le championnat Fédérale 2 pour la deuxième saison consécutive. Les entraînements ont repris sous la houlette de Guillaume Martin et Ghislain Agniel pour la première et Abdel Hamzaoui et Marco Chaléat pour la réserve. La plupart des joueurs ayant manifesté leur intention de jouer à Véore la saison prochaine, les entraîneurs et présidents s'attachent à renforcer certains postes par un recrutement ciblé. Samedi 29 Mai, le comité a organisé des tournois de rugby à 5 (rugby à toucher) pour les jeunes. C'est ainsi que Beauvallon a accueilli un tournoi des U 8 et U 10, nos U 6 et U 12 ont joué à Chabeuil et nos U 14 à Guilherand Granges.

Les U 16 et U 19 se sont entraînés chaque semaine, pour eux, une soirée conviviale à la suite d'un entraînement de découverte ouvert à tous (pratiquants ou débutants) sera organisée au stade de Beauvallon le 18 juin.



A l'Abri du Château - Juin 2021

# CLUB DE L'ESPÉRANCCE

Notre Club a arrêté ses activités à partir du 17 mars 2020 suite à l'épisode de pandémie Covid 19 : nous voilà en 2021 avec encore des réserves sanitaires !

Période douloureuse pour notre Club où plusieurs de nos adhérents nous ont quitté en 2020 et en ce début 2021 : Lucien Morin (notre président d'honneur), Rosa Coulet (notre doyenne), Marcel Agrail, Gilbert Bruyère et très récemment Roger Pizette. Nos pensées attristées vont à leurs familles.

Notre Club reprendra ses activités au mieux en Septembre 2021.

Nous souhaitons à tous un retour à une vie normale !

J'espère que de nouveaux adhérents viendront nous rejoindre afin de redonner du dynamisme à notre Club.

Je sais que le manque d'activité du Club a pénalisé beaucoup d'adhérents mais nous n'avons pas eu le choix, la Santé est une priorité !

Le Président  
Camille Blache



La saison 2019-2020 a été compliquée avec ce virus qui est venu perturber nos habitudes familiales, professionnelles et sportives.

Nous n'avions pas imaginé que cette crise sanitaire s'inscrirait autant dans le temps, au point de compromettre aussi fortement la saison 2020-2021. C'est donc avec un espoir sans doute trop optimiste, mais si légitime, que nous avons enregistré les inscriptions en début de saison.

Après différents épisodes de restrictions gouvernementales, nous avons dû, début Novembre, cesser toute activité sportive au sein de notre association. En tant que membres du bureau, nous avons partagé la déception de tous nos adhérents d'être privés de ce moment important de convivialité et de bien-être corporel.

Pour autant, nous avons pris toute la mesure de notre engagement de bénévoles au sein de notre association afin de prendre les décisions importantes pour que notre association, franchisse ce cap difficile et continue d'exister. Tout au long de cette pandémie, nous n'avons cessé d'échanger soit par téléphone, par e-mails, par visioconférence, et même en réunion physique afin de décider de nos actions.

Nous avons 3 animatrices salariées et notre responsabilité était bien entendu de sauvegarder leur emploi au sein de notre association. Pour cela, nous avons dû recourir au dispositif du chômage partiel, et, compte tenu de la précarité de leur emploi et des difficultés de cette pandémie, nous avons décidé de compléter leurs salaires sur les fonds propres de notre association.

Ensuite nous avons examiné quelle position nous pourrions prendre vis-à-vis de nos adhérents au regard du montant de la cotisation payée et des



## GYM VOLONTAIRE

*Une saison particulière qui se termine !*

cours annulés du fait de cette situation sanitaire. Après un premier bilan à fin février 2021 sur l'impact financier lié à la suspension de nos activités et compte tenu des frais fixes de fonctionnement de l'association (licences, assurances, salaires et charges associées de nos animatrices (prévoyance, Mutuelle, indemnités de congés payés) nous avons décidé, à titre exceptionnel, de poser le principe d'une compensation d'une partie de la cotisation correspondant au nombre de semaines de suspension sous la forme d'un remboursement partiel sur votre prochaine adhésion ou du versement d'une somme forfaitaire.

Vers un horizon qui s'éclaircit...

Depuis le 31 Mars, un petit aménagement des restrictions sanitaires nous a permis de reprendre deux activités sportives, qui du fait de leurs tranches horaires n'étaient pas soumises aux obligations du couvre feu. La séance du mercredi matin pour les Séniors a été aménagée et la Marche Nordique a été un peu avancée pour pouvoir la caler avant le couvre feu. Cette reprise a été possible uniquement parce que ces deux activités pouvaient être dispensées en extérieur et en journée à condition qu'elles le soient dans un lieu Public clos afin de respecter les directives sanitaires. Nous remercions la Municipalité pour la mise à disposition du complexe sportif de Montéléger.

Puis à compter du 19 Mai, les cours du soir ont pu reprendre en douceur et en extérieur, avec le grand espoir d'un retour en salle, courant Juin, pour un programme plus approprié.

Eu égard cette situation inédite qui a généré l'annulation de nombreux cours, et afin de répondre aux attentes de nos adhérent(e)s, nous

avons décidé de prolonger nos cours jusqu'au 8 juillet avec les animatrices disponibles.

Notre Assemblée Générale se tiendra le lundi 28 juin 2021. Les membres du bureau souhaitent tout particulièrement votre présence cette année afin d'échanger et de vous communiquer des informations importantes au regard de l'impact de la crise sanitaire sur cette saison 2020/2021.

Espoir et conviction nous animent pour vous donner d'ores et déjà rendez vous en septembre pour les inscriptions. Les dates de permanences vous seront communiquées prochainement.

Nous vous remercions de votre compréhension dans cette période inédite.

Les membres du bureau de la GVA



Convivialité, liberté, retrouvailles... nous osons à peine prononcer ces mots et pourtant, c'est bel et bien dans cet état d'esprit que nous souhaitons passer cet été 2021 sur nos courts de tennis pour retrouver un peu de cette légèreté qui nous aura tant manquée durant plusieurs mois.

Malgré tout, nous ne sommes pas à plaindre car nous avons eu la chance de pouvoir continuer à taper dans la balle durant les confinements, le tennis étant un sport d'extérieur, bien sûr dans le respect des règles sanitaires dictées par la Fédération Française de Tennis. Et c'est avec une grande joie que nous avons enfin accueilli la fin du couvre-feu qui nous a autorisés à reprendre les entraînements aux horaires habituels.

En avril, c'est avec une belle équipe que nous avons tous mis la main à la pâte afin de nettoyer

les courts. Notre Club house a même eu droit à une séance de « home staging » à en faire pâler Stéphane Plaza... Un nouvel aménagement intérieur qu'il nous reste à peaufiner afin d'accueillir chaleureusement nos adhérents et les équipes lors des prochains tournois.

En mai, nous dévoilions notre offre printemps/été avec un prix imbattable de 10€/mois jusqu'à fin août. Cette offre a permis à certains d'entre vous de vous faire plaisir à un tout petit prix. Et pour terminer l'année, en juin, notre École de tennis souhaitait un bel été aux plus jeunes avec un goûter festif et la remise de quelques goodies pour le plus grand bonheur des petits... et des grands aussi.

Pour celles et ceux qui hésiteraient encore à s'inscrire pour la saison prochaine, n'oubliez

pas que vous pouvez à tout moment nous contacter via Facebook afin de convenir d'une séance d'essai offerte qui vous permettra de vous tester et peut-être de rejoindre le Club à la rentrée de septembre !

À l'heure où nous écrivons cet article, nous n'avons pas encore programmé notre journée découverte habituellement organisée au mois de septembre. N'hésitez pas à suivre notre actualité sur Facebook : Tennis Club de Montéleger

Passez un bel été !

Le bureau du tennis

**Rappel pour les inscriptions à la rentrée de septembre : Les inscriptions se font par la plateforme internet Ten'Up – <http://www.tenup.fft.fr> (pour les habitués, les réservations de cours se font déjà sur cette plateforme). Il s'agit d'une pré-inscription qui ne sera validée qu'après réception des paiements par courrier ou remise en mains propres aux membres du Club. Notre but est de simplifier les démarches au maximum afin de permettre au plus grand nombre de s'inscrire à distance et de gagner du temps.**





# COMITÉ DES FÊTES

## *Mon village sans toi ....*

*Tu n' es pas encore parti, mais tu es sur le chemin de l'oubli,  
Avec toi, le village est animé et la population enchantée,  
Par tes manifestations, tu apportes de l'émotion,  
Mais aussi de la convivialité, et beaucoup de gaieté.*

*Il court l'information, d'un projet de démission,  
Sans toi, chacun regrettera, ces moments de joies,  
Et la possibilité de se réunir, pour chanter et rire,  
Et les Montélégeois attristés, seront à nouveau isolés.*

*Mon village sans toi... « Comité des Fêtes »  
Annoncerait une grande défaite,  
Où les perdants seraient les habitants,  
D'un village sombrant et pourtant si charmant.*

*Je t'en prie « Comité des Fêtes » reprends du poil de la Bête,  
Et ton courage à deux mains, pour animer nos lendemains,  
Quelle satisfaction que celle de donner un peu de passion  
À une cause parfois jugée légère, et pourtant si nécessaire.*

*Alors soyez Volontaires et solidaires, voire même fiers  
De reprendre le flambeau pour insuffler un souffle nouveau*

**Si nous voulons la pérennisation de notre comité des fêtes afin que notre village retrouve une vie festive et dynamique il est urgent que les montélégeois se mobilisent en proposant leur aide, leurs idées et leur implication au sein de l'association « comité des fêtes ». Aussi nous vous sollicitons tous et attendons votre participation avec impatience.**

Contactez-nous : [mairie@monteleger.fr](mailto:mairie@monteleger.fr) ou 0475595518



1



2



3



4



5



6



7



9



8

# NOTREVILLAGE

*s' anime à nouveau*

Avec la fin du confinement et les règles sanitaires allégées nous avons tous besoin de se retrouver en partageant des moments de convivialité.

À Montléger ce retour à une vie « normale » sera marqué par 2 animations estivales :

- la fête de la musique le 21 Juin
- le feu d'artifice le 13 Juillet.

Nous remercions les Montlégerois pour leur présence à ces 2 soirées pour contribuer au bien-être commun, retrouver la proximité et les échanges.

**Une belle façon de faire revivre notre commune**

Mardi  
13 juillet

au centre  
du village  
de Montléger

FEU  
D'ARTIFICE



## DECES

02 décembre 2020  
BAUDY Marie-Louise veuve POURRAT  
5 Montée du Château

21 décembre 2020  
LANTHEAUME Yvonne Julia veuve CAILLET  
5 Montée du Château

29 décembre 2020  
BUTET Lydia Jane veuve CASTEL  
5 Montée du Château

30 décembre 2020  
BOYER Thérèse Georgette Félicie veuve LARMANDE  
5 Montée du Château

1er janvier 2021  
BRUYERE Gilbert Lucien  
8 Avenue de la Gare

05 janvier 2021  
BENZEKHROUFA Djilali  
391 Route des Rebatières

07 janvier 2021  
PERRAUD Jeanne veuve BUREL  
5 Montée du Château

06 février 2021  
MOUREY Marie Thérèse Marthe Henriette  
391 Route des Rebatières

17 février 2021  
TIBULE Henri Jean Alfred Paul  
5 Montée du Château

27 février 2021  
FERRAND René Jean Joseph  
5 Montée du Château

27 février 2021  
DUMONT Simone Joséphine Fernande veuve  
COURBIER  
5 Montée du Château

02 mars 2021  
DESESTRET Ginette Yvonne veuve PEYRARD  
5 Montée du Château

14 mars 2021  
LAUTREY Liliane Louise Andréa  
5 Montée du Château

20 mars 2021  
GONTARD Colette veuve AROD  
5 Montée du Château

30 mars 2021  
PIZETTE Roger Jean  
498 Chemin de l'Erisse

07 avril 2021  
FAURE Colette Emma veuve ROLLAND  
1231 Route de Périon

08 avril 2021  
REYGNIER Rolande Gilberte veuve BLISSON  
5 Montée du Château

14 avril 2021  
JOZEFOWICZ Charles  
5 Montée du Château

21 avril 2021  
BARRIERE Jacqueline Andrée Louise veuve MAZOYER  
5 Montée du Château

25 avril 2021  
CATUSSE Maria Emma veuve VALLETTE  
5 Montée du Château

30 avril 2021  
SALA Edgard Frédéric  
391 Route des Rebatières

1er mai 2021  
CLUZE Raymond Marius Siméon  
5 Montée du Château

1er mai 2021  
ISOUARD Jacqueline Anna  
5 Montée du Château

05 mai 2021  
LAFON Paulette Léontine veuve DELARUELLE  
5 Montée du Château

14 mai 2021  
VEILLET Marie-Thérèse Marguerite Céline  
veuve CHENIVESSE  
5 Montée du Château

19 mai 2021  
RODRIGUEZ Marie-Thérèse Joséphine Isabelle  
391 Route des Rebatières

28 mai 2021  
LIOTARD Eliane-Mathilde Camille  
5 Montée du Château

# ÉTAT CIVIL 2021



## MARIAGES

19 décembre 2020  
ARSAC François Elie  
BLACHE Aurore Joëlle

## NAISSANCES

01 octobre 2020  
REYNAUD Maël Bastien  
613 Route de Périon

07 avril 2021  
LE LUÉ Victoria Nola  
12 Allée des Vignes

08 avril 2021  
LE LUÉ Agathe Cora  
12 Allée des Vignes

13 avril 2021  
BARBE Anaëlle Esther  
99 Montée du Bois d'Orfeuille

20 avril 2021  
CAVALIER Ambre Isabelle  
18 Rue des Clots

21 mai 2021  
MIRONNEAU Carmen Rose  
103 Chemin du Petit Montalivet

21 mai 2021  
MIRONNEAU Oscar Henri  
103 Chemin du Petit Montalivet

03 juin 2021  
LUCCACIO Louis Léon  
110 Chemin des Sivassières

